

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION  
DES INNUS ESSIPIT**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2014**





# **CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	
Résultats et surplus cumulé	3
Variation des actifs financiers nets	4
Situation financière	5
Flux de trésorerie	6
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES</b>	7
<b>INFORMATION SECTORIELLE</b>	21



Le 24 juillet 2014

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2014 et les états consolidés des résultats et du surplus cumulé, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



**Laberge Lafleur Brown** S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Place de la Cité, tour Belle Cour, 2590, boul. Laurier, bureau 1060, Québec (Québec) G1V 4M6 • Téléphone: 418 659-7265 • Télécopieur: 418 659-5937 • info@llbcpa.ca



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conseil de la Première Nation des Innus Essipit au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Autres points

Les chiffres présentés sous la colonne "Budget" à l'état consolidé des résultats ont été préparés par les administrateurs et ils ne font pas l'objet du rapport de l'auditeur indépendant.

Concernant les modalités de l'accord entre Santé Canada et Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, nous avons constaté qu'elles ont été respectées en tout temps et nous attestons que les infirmières sont bien accréditées par leur association provinciale et ont une assurance professionnelle. Les rapports obligatoires ont été établis et transmis au bureau régional. Le plan de santé communautaire est à jour.

*Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.*

Société de comptables professionnels agréés

CPA auditeur, CA permis n° A110274



**Laberge Lafleur Brown** S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Place de la Cité, tour Belle Cour, 2590, boul. Laurier, bureau 1060, Québec (Québec) G1V 4M6 • Téléphone: 418 659-7265 • Télécopieur: 418 659-5937 • info@llbcpa.ca

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## RÉSULTATS ET SURPLUS CUMULÉ CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2 0 1 4	2 0 1 3
	Budget	Réel
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Transferts des gouvernements (note 2) -		
Fédéral	3 857 226	4 208 526
Provincial	130 901	383 734
Entreprises	2 727 472	2 706 301
Sociétés contrôlées	-	2 550 166
Quote-part des résultats nets des entreprises commerciales	-	356 662
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	191 751
Autres	<u>2 619 658</u>	<u>1 901 475</u>
	<u>9 335 257</u>	<u>12 298 615</u>
	<u>12 156 755</u>	
<b>CHARGES</b>		
Administration de la bande	975 911	908 493
Développement économique	773 594	808 947
Emploi et formation	129 566	190 326
Éducation et culture	1 007 123	750 185
Développement social et communautaire	530 262	605 917
Immobilisations et infrastructures	1 200 262	808 085
Santé	492 445	353 668
Entreprises	2 601 158	2 400 467
Sociétés contrôlées	-	2 236 100
Autres	927 793	1 215 171
Amortissement des immobilisations corporelles	-	944 333
	<u>8 638 114</u>	<u>11 139 791</u>
	<u>827 926</u>	
	<u>10 795 812</u>	
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>697 143</u>	<u>1 158 824</u>
	<u>1 360 943</u>	
<b>SURPLUS CUMULÉ AU DÉBUT</b>	20 895 067	19 534 124
Ajustement des impôts futurs d'une société contrôlée	<u>159 000</u>	-
	<u>21 054 067</u>	<u>19 534 124</u>
<b>SURPLUS CUMULÉ À LA FIN</b>	<u>22 212 891</u>	<u>20 895 067</u>



**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**

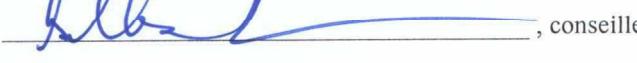
**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS CONSOLIDÉS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	<u>2 0 1 4</u>	<u>2 0 1 3</u>
	\$	\$
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>1 158 824</u>	<u>1 360 943</u>
Immobilisations corporelles -		
Acquisition	(2 071 650)	(1 005 461)
Produit sur disposition	197 000	-
Gain sur disposition	(159 560)	-
Amortissement	<u>862 432</u>	<u>827 926</u>
	<u>(1 171 778)</u>	<u>(177 535)</u>
Actifs incorporels -		
Acquisition	-	<u>(25 000)</u>
Charges reportées au prochain exercice -		
Acquisition	(123 135)	(99 866)
Utilisation	<u>99 866</u>	<u>139 594</u>
	<u>(23 269)</u>	<u>39 728</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles -		
Acquisition	589 538	292 149
Amortissement	<u>(191 751)</u>	<u>(191 938)</u>
	<u>397 787</u>	<u>100 211</u>
<b>AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<u>361 564</u>	<u>1 298 347</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT</b>	<u>5 058 129</u>	<u>3 759 782</u>
Ajustement des impôts futurs d'une société contrôlée	<u>159 000</u>	-
	<u>5 217 129</u>	<u>3 759 782</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN</b>	<u>5 578 693</u>	<u>5 058 129</u>



**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**  
**SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 MARS 2014**

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	3 461 347	3 427 591
Placements temporaires, 0,65 % à 1,35 %, échéant de novembre 2014 à mars 2016 (note 3)	4 148 042	4 116 140
Comptes débiteurs (notes 3 et 4)	1 227 965	766 131
Stocks (note 3)	215 547	170 984
Placements (note 5) -		
Participations dans des entreprises commerciales	1 600 505	1 473 843
Autres	767 158	808 509
Fonds en fidéicommis (note 6)	48 715	47 512
Impôts futurs	144 900	-
	<hr/>	<hr/>
	11 614 179	10 810 710
<b>PASSIFS</b>		
Comptes créditeurs	1 198 686	969 979
Produits reportés au prochain exercice (note 7)	745 814	797 413
Dette à long terme (note 8)	4 090 986	3 985 189
	<hr/>	<hr/>
	6 035 486	5 752 581
	<hr/>	<hr/>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>5 578 693</b>	<b>5 058 129</b>
<b>ACTIFS (PASSIFS) NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (notes 8 et 9)	19 366 684	18 194 906
Actifs incorporels (note 10)	2 404 138	2 404 138
Charges reportées au prochain exercice	123 135	99 866
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	(5 259 759)	(4 861 972)
	<hr/>	<hr/>
	16 634 198	15 836 938
	<hr/>	<hr/>
<b>SURPLUS CUMULÉ (note 12)</b>	<b>22 212 891</b>	<b>20 895 067</b>
<b>ÉVENTUALITÉS (note 13)</b>		
<b>SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL</b>		
	, chef	
	, directeur général	
	, conseiller	



# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	1 158 824	1 360 943
Éléments n'affectant pas la trésorerie -		
Quote-part des résultats nets des entreprises commerciales	(356 662)	(620 580)
Gain sur disposition	(159 560)	-
Amortissement	670 681	635 988
Impôts futurs	14 100	-
Distributions reçues des entreprises commerciales	<u>270 000</u>	<u>200 000</u>
Fonds générés par les opérations	1 597 383	1 576 351
Variation des éléments hors caisse -		
Comptes débiteurs	(461 834)	830 919
Stocks	(44 563)	(9 161)
Comptes créditeurs	228 707	(376 203)
Produits reportés au prochain exercice	(51 599)	111 367
Charges reportées au prochain exercice	<u>(23 269)</u>	<u>39 728</u>
	<u>1 244 825</u>	<u>2 173 001</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET EN ACTIFS INCORPORELLES</b>		
Acquisition -		
Immobilisations corporelles	(2 071 650)	(1 005 461)
Actifs incorporels	-	(25 000)
Produit sur disposition d'immobilisations corporelles	<u>197 000</u>	-
	<u>(1 874 650)</u>	<u>(1 030 461)</u>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENTS</b>		
Variation des placements temporaires	(31 902)	18 019
Avances à des entreprises commerciales	(40 000)	350 000
Placements -		
Encaissement	46 755	-
Acquisition	(5 404)	(3 341)
Variation des fonds en fidéicommis	<u>(1 203)</u>	<u>(1 139)</u>
	<u>(31 754)</u>	<u>363 539</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de la dette à long terme	179 029	195 289
Versements sur la dette à long terme	(73 232)	(75 732)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>589 538</u>	<u>292 149</u>
	<u>695 335</u>	<u>411 706</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	33 756	1 917 785
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>3 427 591</u>	<u>1 509 806</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u>3 461 347</u>	<u>3 427 591</u>
<b>LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE COMPRENNENT :</b>		
Encaisse	<u>3 461 347</u>	<u>3 427 591</u>



# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

##### Périmètre comptable -

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les produits et les charges consolidés ligne par ligne, des sociétés contrôlées faisant partie du périmètre comptable. Le périmètre comptable du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit comprend les sociétés détenues en propriété exclusive, soit : Camping Tadoussac Inc., Société de gestion P.R.P. Inc., Domaine du Lac des Coeurs Inc., 2620-8272 Québec Inc., Domaine sportif du Lac Loup Inc., Les Croisières Essipit Inc., 9069-3680 Québec Inc., 9079-5659 Québec Inc., 9100-2550 Québec Inc., Domaine du Lac Bernier Inc. et Hébergement Essipit, société en commandite.

Les sociétés, Pécheries Nikan S.E.C., Groupe Umek, société en commandite, Groupe Namesh, S.E.C., 9086-0040 Québec Inc. et Granulco Inc. correspondent à des entreprises commerciales en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et sont présentées aux états financiers consolidés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls les résultats nets des entreprises commerciales, les participations de la Première nation dans les entreprises commerciales et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables des entreprises commerciales qui sont différentes de celles de la Première nation.

##### Utilisation d'estimations -

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

##### Comptabilisation des produits -

Les produits sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les produits sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des produits lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Dans ce cas, les paiements de transfert sont constatés comme des produits reportés. Les produits de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand des restrictions sont imposées par le contributeur quant à leur utilisation, et sont considérées comme des produits lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.



**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

**1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Comptabilisation des produits (suite) -

Les produits perçus d'avance liés aux droits ou aux services sont reportés et constatés à l'état des résultats une fois qu'ils sont rendus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie -

La politique de la Première nation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles et amortissement -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative. Les immobilisations corporelles en cours de construction seront amorties à compter de la date de la fin des travaux. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Bâtisses	2 % à 5 %
Bateaux, embarcations et pneumatiques	5 %, 7,5 % et 15 %
Pavage et routes	4 %, 8 % et 25 %
Équipements -	
Sportifs	20 %
Système téléphonique	10 %
Bureau et informatique	20 % et 30 %
Autres	10 % et 20 %
Matériel roulant	20 % et 30 %

Actifs incorporels -

Les actifs incorporels sont constitués de permis de pêche et des droits d'exploitation de territoires et sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. Ces actifs incorporels sont soumis annuellement à un test de dépréciation afin de déterminer s'il y a perte de valeur.

Stocks -

Les stocks sont évalués à la moindre valeur, soit du coût ou de la valeur nette probable de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et amortissement -

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles et sont amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.



**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

**1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Instruments financiers -

Évaluation -

La Première nation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés où ils sont évalués à la valeur comptable ou à la valeur d'échange.

Elle évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et des autres placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les placements en actions dans La Compagnie de Navigation des Basques Inc. et les participations au projet d'Hydro-Québec dans la dérivation partielle de la rivière Portneuf et dans Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins sont comptabilisés au coût.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des comptes débiteurs, des avances, des fonds en fidéicommis, des comptes créditeurs et de la dette à long terme.

Dépréciation -

Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux évalués à la juste valeur, sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transactions -

La Première nation comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur est majorée des coûts de transactions directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**2. TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS**

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Fédéral -		
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada	3 037 437	3 111 304
Santé Canada	746 015	719 520
Solliciteur général du Canada	197 347	141 809
Société canadienne d'hypothèques et de logement	31 852	14 981
Pêches et Océans Canada	130 000	85 000
Environnement Canada	65 875	43 526
Solde à reporter	4 208 526	4 116 140



# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 2. TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS (suite)

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Solde reporté	<u>4 208 526</u>	<u>4 116 140</u>
Provincial -		
Ministère de la Sécurité publique du Québec	182 168	130 901
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	71 775	51 775
Secrétariat aux affaires autochtones	<u>129 791</u>	<u>107 840</u>
	383 734	290 516
	<u>4 592 260</u>	<u>4 406 656</u>

#### 3. EMPRUNT BANCAIRE

La Première nation dispose d'un emprunt bancaire autorisé de 260 000 \$ renouvelable annuellement et garanti par les placements temporaires, les comptes débiteurs, les stocks et le cautionnement de la Première nation. Les placements temporaires, les comptes débiteurs et les stocks ont une valeur nette de 5 591 554 \$.

#### 4. COMPTES DÉBITEURS

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Gouvernements -		
Fédéral -		
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada	436 413	-
Santé Canada	5 000	72 355
Société canadienne d'hypothèques et de logement	9 625	-
Environnement Canada	6 588	4 353
Provincial -		
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	32 944	45 000
Secrétariat aux affaires autochtones	18 000	5 189
Ministère des Finances	2 620	-
Autres organismes publics	289 821	182 701
Clients et autres	<u>426 954</u>	<u>456 533</u>
	<u>1 227 965</u>	<u>766 131</u>

#### 5. PLACEMENTS

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Participations dans des entreprises commerciales -		
Pêcheries Nikan S.E.C. (50 %) -		
Valeur de consolidation au début	177 854	156 765
Quote-part des résultats nets	<u>135 979</u>	<u>161 089</u>
	313 833	317 854
Distributions reçues	<u>150 000</u>	<u>140 000</u>
Valeur de consolidation à la fin	<u>163 833</u>	<u>177 854</u>
	Solde à reporter	163 833
		177 854



# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 5. PLACEMENTS (suite)

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Solde reporté	<u>163 833</u>	<u>(177 854)</u>
Groupe Umek, société en commandite (23,33 %) -		
Valeur de consolidation au début	521 026	640 271
Quote-part des résultats nets	<u>148 487</u>	<u>(119 245)</u>
Valeur de consolidation à la fin	<u>669 513</u>	<u>521 026</u>
Groupe Namesh, S.E.C. -		
Actions participantes (50,9 %) -		
Valeur de consolidation au début	251 447	137 254
Quote-part des résultats nets	<u>73 850</u>	<u>174 193</u>
Distributions reçues	<u>325 297</u>	<u>311 447</u>
Valeur de consolidation à la fin	<u>120 000</u>	<u>60 000</u>
Avances, sans intérêt ni modalités d'encaissement	<u>205 297</u>	<u>251 447</u>
	<u>40 000</u>	-
	<u>245 297</u>	<u>251 447</u>
9086-0040 Québec Inc. -		
Actions participantes (51 %) -		
Valeur de consolidation au début	412 468	1 850
Quote-part des résultats nets	<u>(369)</u>	<u>410 618</u>
Valeur de consolidation à la fin	<u>412 099</u>	<u>412 468</u>
Granulco Inc. -		
Actions participantes (25 %) -		
Valeur de consolidation au début	(13 952)	(7 877)
Quote-part des résultats nets	<u>(1 285)</u>	<u>(6 075)</u>
Valeur de consolidation à la fin	<u>(15 237)</u>	<u>(13 952)</u>
Avances, taux de base majoré de 1 %, sans modalités d'encaissement	<u>125 000</u>	<u>125 000</u>
	<u>109 763</u>	<u>111 048</u>
	<u>1 600 505</u>	<u>1 473 843</u>



# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 5. PLACEMENTS (suite)

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Autres -		
La Compagnie de Navigation des Basques Inc. -		
Actions -		
1 340 actions, catégorie A	1 340	1 340
12 060 actions, catégorie C	12 060	12 060
Avances, sans intérêt ni modalités d'encaissement	<u>22 616</u>	<u>17 212</u>
	36 016	30 612
Dérivation de la rivière Portneuf -		
Participation au projet d'Hydro-Québec dans la dérivation partielle de la rivière Portneuf, remboursable à demande jusqu'en 2053. Partenariat se terminant en 2053 et comportant une option de renouvellement de 49 ans, donnant droit à des redevances calculées sur les ventes d'énergie, encaissables mensuellement	509 601	509 601
Radio Essipit Haute-Côte-Nord Inc. -		
Avances, sans intérêt ni modalités d'encaissement	215 838	215 838
Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins -		
Participation, 25 %	5 703	5 703
Encaissé au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>46 755</u>
	<u>767 158</u>	<u>808 509</u>

Les principaux renseignements financiers des entreprises commerciales sont les suivants :

	2 0 1 4	2 0 1 3			
	Fabrication et transformation	Location	Pêche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Résultats -					
Produits	13 070 261	-	550 794	13 621 055	13 417 800
Charges	<u>12 293 991</u>	723	278 836	12 573 550	12 484 020
Bénéfice net (perte nette)	<u>776 270</u>	<u>(723)</u>	<u>271 958</u>	<u>1 047 505</u>	<u>933 780</u>



# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 5. PLACEMENTS (suite)

	2 0 1 4			2 0 1 3	
	Fabrication et transformation	Location	Pêche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Situation financière -</b>					
<b>Actif -</b>					
Encaisse	802 454	125 264	64 500	992 218	593 395
Comptes débiteurs	1 520 198	683 524	19 782	2 223 504	2 022 449
Stocks	446 979	-	-	446 979	1 015 557
Placements	1 782 459	-	-	1 782 459	1 782 459
Immobilisations corporelles	<u>5 311 375</u>	<u>-</u>	<u>243 759</u>	<u>5 555 134</u>	<u>5 843 404</u>
	<u>9 863 465</u>	<u>808 788</u>	<u>328 041</u>	<u>11 000 294</u>	<u>11 257 264</u>
<b>Passif -</b>					
Emprunt bancaire	217 375	-	-	217 375	319 813
Comptes créditeurs	1 946 418	750	374	1 947 542	1 689 313
Dette à long terme	3 365 730	-	-	3 365 730	4 105 433
Apports reportés	<u>1 134 034</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 134 034</u>	<u>1 194 596</u>
	<u>6 663 557</u>	<u>750</u>	<u>374</u>	<u>6 664 681</u>	<u>7 309 155</u>
<b>Capitaux propres -</b>					
Capital actions et parts sociales	1 080 033	663 881	360 000	2 103 914	2 103 914
Bénéfices non répartis et capital (déficit)	<u>2 119 875</u>	<u>144 157</u>	<u>(32 333)</u>	<u>2 231 699</u>	<u>1 844 195</u>
	<u>3 199 908</u>	<u>808 038</u>	<u>327 667</u>	<u>4 335 613</u>	<u>3 948 109</u>
	<u>9 863 465</u>	<u>808 788</u>	<u>328 041</u>	<u>11 000 294</u>	<u>11 257 264</u>

#### 6. FONDS EN FIDÉICOMMIS

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Taux de la Banque du Canada majoré de 1,25 %, échéance indéterminée	<u>48 715</u>	<u>47 512</u>



# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 7. PRODUITS REPORTÉS AU PROCHAIN EXERCICE

	Solde au début	Produits reçus	Affectés aux résultats	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Entreprises -				
Dépôts pour réservations	308 530	298 295	(308 530)	298 295
Immobilisations et infrastructures -				
Affaires autochtones et				
Développement du Nord Canada	320 801	250 230	(299 763)	271 268
Autres -				
Organismes publics	168 082	195 282	(187 113)	176 251
	<u>797 413</u>	<u>743 807</u>	<u>(795 406)</u>	<u>745 814</u>

#### 8. DETTE À LONG TERME

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Emprunts de Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, division du financement de la recherche, revendications et gouvernement indien, sans intérêt ni modalités de remboursement	3 663 523	3 484 494
Emprunts -		
4,9 %, garanti par un bateau d'une valeur nette de 249 559 \$, remboursable par versements mensuels de 5 173 \$ incluant le capital et les intérêts, renouvelable en janvier 2015 et échéant en janvier 2017	163 215	216 142
1,65 %, garanti par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 1 171 \$ incluant le capital et les intérêts, renouvelable en septembre 2016 et échéant en septembre 2036	264 248	273 859
4,39 %, garanti par Secrétariat aux affaires autochtones, remboursable par versements semestriels de 39 912 \$ incluant le capital et les intérêts, renouvelable en décembre 2016 et échéant en décembre 2022	589 768	641 963
Subvention à recevoir, encaissable par versements semestriels de 39 912 \$ incluant le capital et les intérêts se rapportant à l'emprunt correspondant	(589 768)	(641 963)
2,75 %, garanti par Secrétariat aux affaires autochtones, modalités de remboursement à être déterminés à la fin des travaux d'agrandissement du centre administratif et de santé	500 000	-
Subvention à recevoir encaissable selon les modalités de remboursement de l'emprunt correspondant	(500 000)	-
	Solde à reporter	4 090 986
		3 974 495



**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

**8. DETTE À LONG TERME (suite)**

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Solde reporté	4 090 986	3 974 495
5,85 %, garanti par Secrétariat aux affaires autochtones, remboursable par versements semestriels de 23 486 \$ incluant le capital et les intérêts, échéant en avril 2015	66 264	107 479
Subvention à recevoir, encaissable par versements semestriels de 23 486 \$ incluant le capital et les intérêts se rapportant à l'emprunt correspondant	(66 264)	(107 479)
4,95 %, garanti par Secrétariat aux affaires autochtones, remboursable par versements semestriels de 25 709 \$ incluant le capital et les intérêts, échéant en août 2016	119 400	163 204
Subvention à recevoir, encaissable par versements semestriels de 25 709 \$ incluant le capital et les intérêts se rapportant à l'emprunt correspondant	(119 400)	(163 204)
3,48 %, garanti par Secrétariat aux affaires autochtones, remboursable par versements semestriels de 63 105 \$ incluant le capital et les intérêts, échéant en janvier 2018	467 222	574 256
Subvention à recevoir, encaissable par versements semestriels de 63 105 \$ incluant le capital et les intérêts se rapportant à l'emprunt correspondant	(467 222)	(574 256)
Remboursé au cours de l'exercice	-	10 694
	<hr/> 4 090 986	<hr/> 3 985 189

Les emprunts, aux montants de 163 215 \$, 264 248 \$ et de 589 768 \$, sont renouvelables au cours des exercices se terminant les 31 mars 2015 et 2017. S'il n'y a pas d'entente de renouvellement avec le prêteur hypothécaire, ces emprunts seront alors payables. S'il y a renouvellement aux mêmes conditions, les versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices seront les suivants :

Exercice se terminant le 31 mars 2015	71 614 \$
2016	68 027
2017	59 936
2018	10 279
2019	10 450



# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

### 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 1 4		2 0 1 3	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	1 048 785	-	1 048 785	1 048 785
Bâtisses -				
Centre communautaire	2 986 970	706 763	2 280 207	2 299 214
Centre administratif et de santé -				
Bâtisse existante	1 853 376	430 838	1 422 538	1 451 569
Bâtisse en cours de construction	1 267 882	-	1 267 882	-
Complexe d'hébergement	4 058 868	1 694 959	2 363 909	2 470 619
Dépanneur	1 608 428	403 172	1 205 256	1 229 853
Habitations communautaires	2 941 853	610 129	2 331 724	2 379 310
Poste de police	219 227	61 814	157 413	160 626
Bâtiment sanitaire	46 008	13 700	32 308	32 967
Maisons et chalets	770 776	265 535	505 241	515 552
Roulotte et camps	3 779 685	1 818 740	1 960 945	1 911 827
Bateaux, embarcations et pneumatiques	1 971 698	1 342 627	629 071	663 680
Pavage et routes	5 196 217	2 604 907	2 591 310	2 712 483
Équipements -				
Sportifs	719 785	392 764	327 021	363 357
Système téléphonique	31 830	27 347	4 483	4 981
Bureau et informatique	1 258 014	979 587	278 427	234 867
Autres	2 731 017	2 063 342	667 675	502 944
Matériel roulant	1 600 993	1 308 504	292 489	212 272
	<u>34 091 412</u>	<u>14 724 728</u>	<u>19 366 684</u>	<u>18 194 906</u>

### 10. ACTIFS INCORPORELS

	2 0 1 4		2 0 1 3	
	\$	\$	\$	\$
Permis de pêche			1 950 000	1 950 000
Droits d'exploitation de territoires			454 138	454 138
			<u>2 404 138</u>	<u>2 404 138</u>



# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

### 11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Solde au début	<u>4 861 972</u>	<u>4 761 761</u>
Apports -		
Secrétariat aux affaires autochtones	527 242	-
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada	44 296	292 149
Autres	<u>18 000</u>	<u>-</u>
	<u>589 538</u>	<u>292 149</u>
	<u>5 451 510</u>	<u>5 053 910</u>
Amortissement	<u>191 751</u>	<u>191 938</u>
Solde à la fin	<u>5 259 759</u>	<u>4 861 972</u>

### 12. SURPLUS CUMULÉ

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$

Le surplus cumulé se répartit comme suit :

Investissement net -		
Placements	2 367 663	2 282 352
Fonds en fidéicommis	48 715	47 512
Immobilisations corporelles	13 679 462	12 832 239
Actifs incorporels	2 404 138	2 404 138
Prêts à la rénovation	179 831	175 981
Développement économique	490 532	479 611
Réserves de remplacement	351 279	335 949
Investissements futurs	200 000	200 000
Déficit à pourvoir	(3 663 523)	(3 484 494)
Non affecté	<u>6 154 794</u>	<u>5 621 779</u>
	<u>22 212 891</u>	<u>20 895 067</u>

Développement économique -

La Première nation a reçu des contributions spéciales de membres et son utilisation est restreinte à des projets spécifiques de développement préalablement autorisés par l'assemblée générale de la Première nation.

Au cours d'un exercice antérieur, la Première nation a investi en partenariat avec Hydro-Québec dans le projet de dérivation de la rivière Portneuf la somme de 509 601 \$. Cet investissement a été financé par le surplus de développement économique et a été remboursé par versements mensuels de 5 917 \$ jusqu'en juillet 2013 à même les redevances annuelles versées par Hydro-Québec à la Première nation.



# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 12. SURPLUS CUMULÉ (suite)

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Solde au début	479 611	556 965
Affectations internes -		
Remboursement	17 751	71 003
Produits d'intérêts	5 766	6 253
Utilisation	<u>(12 596)</u>	<u>(154 610)</u>
Solde à la fin	<u>490 532</u>	<u>479 611</u>

#### Réserves de remplacement -

En vertu de conventions signées avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Santé Canada, la Première nation s'est engagée à constituer des réserves de remplacement à être utilisées pour défrayer le coût des réparations majeures et le remplacement de l'équipement hors d'usage pour les immeubles locatifs et le service de santé. La Première nation constitue également une réserve de remplacement pour les immeubles locatifs non compris dans les conventions intervenues avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Solde au début	335 949	312 749
Affectation du surplus cumulé -		
Contributions	23 200	23 200
Utilisation	<u>(7 870)</u>	-
Solde à la fin	<u>351 279</u>	<u>335 949</u>

#### Surplus d'investissements futurs -

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, la Première nation a réservé un montant de 200 000 \$ dans le but d'effectuer des investissements en immobilisations corporelles.

#### 13. ÉVENTUALITÉS

Dans le cadre des négociations pour les revendications territoriales globales, la société Regroupement Petapan Inc. a été désignée pour agir à titre de négociateur régional. La Première nation s'est engagée à assumer une quote-part de la dette contractée par Regroupement Petapan Inc. pour financer les frais de négociation. Regroupement Petapan Inc. a conclu une entente avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada stipulant que la dette sera payable à la date la plus rapprochée, soit à la date de règlement des revendications ou à l'échéance des billets émis. Toutefois, si à la date d'échéance, les revendications sont toujours en négociation, les dates de remboursement seront reportées de cinq ans ou d'une période jugée appropriée, le tout sans intérêt. Au 31 mars 2014, la quote-part de la dette dont la Première nation est redevable, s'élevait à 6 832 349 \$. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers consolidés. De l'avis de la Première nation, ce montant sera prélevé lors du règlement final des négociations.



# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 13. ÉVENTUALITÉS (suite)

De plus, la Première nation a conclu des accords de contributions avec différents ministères du gouvernement fédéral. Le financement reçu conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si la Première Nation ne respecte pas les conditions de stipulations de ceux-ci. Tout montant que la Première nation pourrait devoir rembourser sera passé dans les charges de l'exercice alors en cours.

#### 14. CHARGES PAR OBJET

Les charges par objet se répartissent comme suit :

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Coût des produits vendus	1 698 960	1 685 053
Salaires et charges sociales	5 067 913	4 534 272
Entretien, réparation et carburant	849 509	701 474
Énergie	210 734	185 686
Taxes et permis	172 383	152 200
Assurances et sécurité	151 680	129 367
Fournitures	97 426	76 068
Frais de scolarité et de formation	325 703	219 173
Allocations	183 028	167 325
Contributions	81 493	492 000
Publicité, promotion et communications	411 616	401 920
Frais de déplacement	155 374	154 243
Honoraires professionnels	380 320	241 402
Frais d'administration	229 132	194 880
Amortissement des immobilisations corporelles	862 432	827 926
Divers	262 088	632 823
	<hr/> <u>11 139 791</u>	<hr/> <u>10 795 812</u>

#### 15. EXPOSITION AUX RISQUES

La Première nation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la Première nation aux risques à la date du bilan.

##### Risque de crédit -

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Première nation sont liés aux comptes débiteurs, aux avances et aux fonds en fidéicommis. La Première nation évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.



## CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

#### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

##### 15. EXPOSITION AUX RISQUES (suite)

###### Risque de liquidité -

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Première nation est exposée à ce risque principalement en regard à ses comptes créditeurs et à sa dette à long terme. La Première nation gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

###### Risque de taux d'intérêt -

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Première nation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable et à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent la Première nation à un risque de flux de trésorerie et ceux à taux fixe, à un risque de juste valeur. La Première nation est exposée à ces risques principalement en regard à ses placements temporaires, à son emprunt bancaire et à sa dette à long terme.



**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**  
**INFORMATION SECTORIELLE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	2 0 1 4	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 3
	Administration de la bande		Développement économique	
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Gouvernement fédéral	434 868	452 668	318 768	697 731
Activités économiques	-	-	324 887	367 391
Autres	511 230	418 681	862 927	696 053
	<b>946 098</b>	<b>871 349</b>	<b>1 506 582</b>	<b>1 761 175</b>
<b>CHARGES</b>				
Frais d'opération -				
Salaires et charges sociales	814 009	749 657	440 746	428 552
Honoraires et services	17 053	64 283	198 610	205 006
Entretien, réparation et carburant	-	-	141 630	55 359
Publicité et promotion	20 468	18 279	39 220	44 432
Divers	-	3 889	108 580	121 042
Contributions	-	-	331 493	428 598
Frais d'administration	49 914	56 574	39 056	37 056
Frais financiers	6 192	4 225	8 928	11 238
Divers	857	10 399	-	-
	<b>908 493</b>	<b>907 306</b>	<b>1 308 263</b>	<b>1 331 283</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>				
	<b>37 605</b>	<b>(35 957)</b>	<b>198 319</b>	<b>429 892</b>
<b>PRODUITS</b>				
Gouvernement fédéral	6 500	-	1 041 538	944 986
Organismes publics	201 296	127 663	24 623	12 112
Activités économiques	-	-	70 233	82 286
Autres	4 578	6 185	6 896	3 667
	<b>212 374</b>	<b>133 848</b>	<b>1 143 290</b>	<b>1 043 051</b>
<b>CHARGES</b>				
Frais d'opération -				
Salaires et charges sociales	154 453	108 950	153 306	213 519
Honoraires et services	22 035	9 282	84 796	51 350
Matériaux et fournitures	13 017	6 781	22 222	84 219
Frais de scolarité	-	-	291 521	184 215
Allocations	-	-	134 170	166 679
Publicité et promotion	-	-	29 671	15 694
Frais d'administration	22 857	4 188	34 098	14 845
Divers	-	-	3 582	1 030
	<b>212 362</b>	<b>129 201</b>	<b>753 366</b>	<b>731 551</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>				
	<b>12</b>	<b>4 647</b>	<b>389 924</b>	<b>311 500</b>

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## INFORMATION SECTORIELLE

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2 0 1 4	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 3
	Développement social et communautaire		Immobilisations et infrastructures	
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Gouvernement fédéral	633 908	604 968	652 226	340 276
Gouvernement provincial	-	-	231 843	264 869
Organismes publics	50 611	72 290	-	32 156
Activités économiques	47 114	46 923	16 684	15 334
Autres	13 750	12 000	698 341	5 790
	<b>745 383</b>	<b>736 181</b>	<b>1 599 094</b>	<b>658 425</b>

	2 0 1 4	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$	\$	\$
<b>CHARGES</b>				
Frais d'opération -				
Salaires et charges sociales	391 220	199 125	612 662	502 981
Honoraires et services	68 453	19 537	197 336	195 010
Matériaux et fournitures	30 747	32 895	103 005	98 800
Allocations	28 254	45 389	-	-
Frais des locaux	-	-	116 481	108 636
Divers	92 832	89 085	-	-
Contributions	12 000	12 000	250 000	-
Frais d'administration	13 674	18 189	25 682	28 557
Frais financiers	-	-	32 549	24 311
	<b>637 180</b>	<b>416 220</b>	<b>1 337 715</b>	<b>958 295</b>

2 0 1 4	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 3
\$	\$	\$	\$
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>			
<b>108 203</b>	<b>319 961</b>	<b>261 379</b>	<b>(299 870)</b>

	2 0 1 4	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Gouvernement fédéral	746 015	711 721	404 347	348 809
Gouvernement provincial	-	-	343 943	272 676
Organismes publics	-	-	442 251	328 469
Autres	-	5 319	10 000	-
	<b>746 015</b>	<b>717 040</b>	<b>1 200 541</b>	<b>949 954</b>

	2 0 1 4	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$	\$	\$
<b>CHARGES</b>				
Frais d'opération -				
Salaires et charges sociales	156 848	170 717	864 784	719 272
Honoraires et services	200 559	159 387	291 826	173 871
Matériaux et fournitures	18 029	5 978	41 556	18 730
Divers	57 354	82 663	140 978	65 876
Frais d'administration	39 567	25 212	39 746	39 767
	<b>472 357</b>	<b>443 957</b>	<b>1 378 890</b>	<b>1 017 516</b>

2 0 1 4	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 3
\$	\$	\$	\$
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>			
<b>273 658</b>	<b>273 083</b>	<b>(178 349)</b>	<b>(67 562)</b>



## CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## INFORMATION SECTORIELLE

## POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2014	2013	2014	2013
	Entreprises		Habitations communautaires	
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Gouvernement fédéral	-	-	14 652	14 981
Activités économiques	2 532 896	2 478 034	133 783	129 855
Autres	42 986	40 570	-	-
	<u>2 575 882</u>	<u>2 518 604</u>	<u>148 435</u>	<u>144 836</u>
<b>CHARGES</b>				
Coût des produits vendus	1 698 960	1 685 053	-	-
Frais d'opération -				
Salaires et charges sociales	400 477	418 432	-	-
Honoraires et services	126 731	117 852	38 396	41 457
Matériaux et fournitures	22 903	9 807	8 687	-
Divers	151 471	118 494	25 487	50 240
Frais d'administration	48 141	43 916	-	-
Frais financiers	28 530	25 001	4 446	4 639
	<u>2 477 213</u>	<u>2 418 555</u>	<u>77 016</u>	<u>96 336</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>				
	98 669	100 049	71 419	48 500

	Sociétés contrôlées	
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Organismes publics	90 600	47 800
Activités économiques	2 608 516	2 599 402
Autres	59 638	60 759
	2 758 754	2 707 961

<b>CHARGES</b>		
<b>Frais d'opération -</b>		
Salaires et charges sociales	1 079 408	1 023 067
Divers	867 973	954 103
<b>Frais d'administration</b>	<b>529 376</b>	<b>436 286</b>
<b>Frais financiers</b>	<b>55 893</b>	<b>53 524</b>
<b>Divers</b>	<b>14 100</b>	<b>(51 127)</b>
	<hr/>	
	2 546 750	2 415 853

**EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES  
CHARGES AVANT AMORTISSEMENT** 212 004 292 108

